

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du **25 SEP. 2012**

portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu le code rural et de la pêche maritime notamment le chapitre I du titre I du livre VI et les articles L.611-1 et R. 611-1 ;

Vu les arrêtés du 29 septembre 2009 et du 5 avril 2012 portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire ;

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre du Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire :

Au titre des représentants du secteur de la commercialisation des produits agricoles :

M. HERVOUET Marc, président de la CGI-CF (Confédération française du commerce de gros inter-entreprises et du commerce international), en remplacement de M. LEPICARD Alain, vice-président de la FNA (Fédération nationale du Négoce Agricole).

Article 2

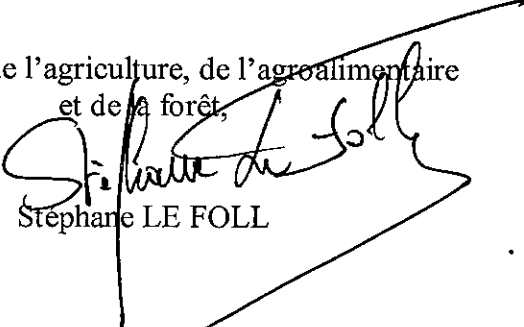
Est renouvelée, au titre des représentants du secteur de la production agricole, la nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire de M. COLLIN Philippe, secrétaire national de la Confédération Paysanne.

Article 3

Cet arrêté fera l'objet d'une insertion au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt,


Stéphane LE FOLL